DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE 2e CIRCONSCRIPTION

Elections Législatives

du 4 MARS 1973



« Il y a en France encore beaucoup d'injustices et des injustices parfois criantes, je le sais. Ce n'est pas facile de les faire disparaître.
« Mon effort, celui du Gouvernement, consiste à essayer d'aider d'abord les plus défavorisés : les vieillards, les familles nombreuses, les handicapés, agriculteurs, artisans, commerçants menacés par l'évolution, petits salariés, les femmes dont le travail est mal payé ».

(Entretien télévisé entre Georges POMPIDOU et Jacques ALEXANDRE - 8 février 1973).

Chères Electrices, Chers Electeurs,

AVEC LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE, vous soutiendrez ma candidature pour affirmer votre volonté de poursuite de notre politique de paix et d'indépendance, de défense des institutions, de construction de l'Europe.

Cette volonté nettement affirmée implique que notre pays soit gouverné dans l'ordre et la sécurité, afin que tous ensemble nous intensifiions **UN PROGRÈS SOCIAL AUQUEL JE SUIS PARTICULIÈREMENT ATTACHÉ.**

Ajoutons qu'une plus grande **JUSTICE SOCIALE** sera recherchée. Elle est le but indispensable à toute politique de développement économique. Notre société sera à base de participation et non de luttes des classes.

Demain, tous ceux qui rejettent un état collectiviste, bureaucratique et centralisateur, se retrouveront dans **UNE MAJORITÉ ÉLARGIE** pour appliquer une politique libérale et d'union des français, à laquelle je vous convie.

Voilà le choix essentiel que vous ferez le 4 mars.

*
* *

Dans notre circonscription, il apparaît à l'évidence qu'alors vous devez choisir entre le député sortant et moi-même.

Je sais le trouble qui s'est emparé de certains en raison de nos deux candidatures. Et pourtant soyez rassurés. Tout est simple.

L'un et l'autre, nous appartenons à la majorité. Pour ma part, vous le savez, je souhaite simplement un élargissement de cette majorité et l'union des français empreints de liberté et de justice sociale.

L'U.D.R. a donné son appui au député sortant. Il ne pouvait en être autrement. Mais d'autres formations de la majorité m'ont accordé leur confiance (Centre Démocratie et Progrès de Jacques DUHAMEL - Mouvement pour le Socialisme par la participation d'Edgar FAURE).

C'est dire que vous êtes en présence d'une élection primaire et que **VOTRE CHOIX DU PREMIER TOUR SERA DÉTERMINANT ET DÉFINITIF.**

En effet, celui qui obtiendra moins de voix que l'autre se retirera au deuxième tour. Nous l'avons déclaré chacun de notre côté.

Aussi, si vous désirez que je vous représente à l'Assemblée Nationale, il est impérieux que votre vote se porte sur mon nom, dès le premier tour.

J'ai confiance dans votre décision, car je connais votre volonté de voir améliorées vos conditions de vie dans notre Sud Vendéen délaissé depuis de nombreuses années.

* *
*

Nous manquons incontestablement d'un député jouant le rôle **D'ANIMATEUR DE NOTRE REGION.**

Seul parmi tous les candidats, je suis Maire de Commune et j'entends apporter mon aide à mes collègues par des réunions périodiques de travail, dans le cadre de chaque canton. Nous demanderons ensemble la réforme urgente de nos finances locales.

Mais, mes activités seront essentiellement orientées vers **L'EXPANSION DU SUD VENDÉEN,** alors que depuis dix années nous avons été délaissés.

Ici, à FONTENAY-LE-COMTE, grâce à un travail acharné, nous avons pu réussir une **INDUSTRIALISATION** à laquelle personne ne croyait encore récemment. Nous avons ainsi procuré du travail à une population contrainte de quitter la Vendée. Cette réussite est l'œuvre du seul Conseil Municipal et nous dénions à quiconque de cette circonscription le droit de prétendre à la création d'un seul emploi.

CE QUE NOUS AVONS FAIT ICI, J'AI L'INTENTION DE LE RÉUSSIR AILLEURS et aussi **D'EQUILIBRER NOTRE MILIEU RURAL** par l'implantation d'ateliers de quelques dizaines d'emplois (secteur féminin en particulier). Croyez-moi la réussite de cette politique est possible.

Une politique touristique mieux coordonnée sera enfin entreprise et seront protégés nos pêcheurs de L'AIGUILLON bien menacés.

Mais ce développement de nos campagnes doit s'accompagner d'une **POLITIQUE AGRICOLE** concertée. N'oublions pas en effet que notre circonscription a d'abord une vocation agricole. Avec mon suppléant, qui ira régulièrement vers vous, vos problèmes seront étudiés. **M. Léon AIMÉ est** agriculteur depuis toujours. Homme compétent et dévoué au dynamisme partout reconnu, son action sera mise au service de la promotion de nos populations agricoles.

COMMERÇANTS ET ARTISANS participeront à cette évolution par un allègement de leurs fardeaux (patentes - retraites).

Nous rechercherons un peu plus de justice pour les anciens combattants 39-45, pour ceux du S.T.O., pour les anciens prisonniers. Je ne serai pas celui qui reniera sa signature...

* *
*

L'Economique et le Social sont étroitement liés. Aussi je ne perdrai jamais de vue le sens véritable de toute action humaine : **aller vers une plus grande justice sociale.**

Vous m'aiderez dans cette tâche exaltante, car l'avenir de notre **jeunesse,** le sort du **Troisième Age,** dépendent de cette politique dynamique, que nous mènerons ensemble pour le bien-être de nos populations.

André FORENS

Avocat au Barreau,
Maire de Fontenay-le-Comte,
Conseiller Général de la Vendée.

REMPLAÇANT EVENTUEL

Léon AIMÉ

Agriculteur
Maire-Adjoint des Moutiers-les-Mauxfaits

IMP. LORIOU - 85200 FONTENAY - ☎ 155